

Cap-aux-Diamants

Le Conseil de recherches en sciences humaines 10 ans plus tard

Alyne LeBel

Il était une fois le Saint-Laurent
Number 22, Summer 1990

URI: id.erudit.org/iderudit/7652ac

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN 0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

LeBel, A. (1990). Le Conseil de recherches en sciences humaines 10 ans plus tard. *Cap-aux-Diamants*, (22), 58–59.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

Le Conseil de recherches en sciences humaines 10 ans plus tard

Récemment, le Conseil de recherches en sciences humaines, qui célébrait en 1988 ses premiers 10 ans, remettait son rapport annuel. Institué en 1977 par la Loi d'action scientifique du gouvernement, le nouveau Conseil prenait en mains, en avril suivant, l'administration des programmes gérés par la division des humanités et sciences sociales du Conseil des Arts. Le CRSH est régi par un conseil de 22 membres choisis parmi la communauté universitaire et divers autres secteurs de la société. Son mandat, aux termes de sa loi constitutive, est de «promouvoir et de soutenir la recherche et l'éru-

dition dans le domaine des sciences humaines; de conseiller le Ministre sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande». Dans le but de remplir sa mission, le CRSH s'engage notamment «à favoriser les échanges entre chercheurs, du pays et de l'extérieur, et la diffusion des résultats de la recherche». Le CRSH s'acquitte en particulier de son mandat de diffusion via son programme d'Aide aux revues savantes qui a octroyé pour l'année 1988-1989 des subventions d'une durée de trois ans à 144 revues. Le soutien financier moyen s'élève à 15 000\$. Invitée à une conférence des directeurs de

revues canadiennes tenue à Ottawa en mars 1989, la présidente du CRSH, Paule Leduc, a déclaré que le Conseil «avait amorcé une période de réflexion sur l'aide financière qu'il accorde aux revues savantes. Elle a soulevé le grand nombre de revues subventionnées et demandé si ces périodiques ne devraient pas chercher à élargir leur bassin d'abonnés et à rejoindre un plus grand nombre de lecteurs pour mettre à profit les résultats des recherches faites au Canada».

Depuis cinq ans, la revue *Cap-aux-Diamants* tente d'alerter les milieux spécialisés, le Conseil des Arts et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada sur le fait qu'au moment de la scission du Conseil des arts en 1977, tout le champ de la vulgarisation en sciences humaines, qui demeure un moyen privilégié de diffuser les recherches, a complètement été laissé dans l'ombre. Cette omission a fait en sorte qu'aujourd'hui des disciplines comme l'histoire, la philosophie et la géographie ne sont admissibles à aucun programme fédéral de subventions. Au moment où s'amorce cette réflexion, il serait pertinent d'aborder ce problème dont la solution est probablement liée à l'amélioration de la diffusion des recherches observée en sciences humaines. (Source: CRSH. 1988-1989. *Rapport annuel. 10 années de soutien à la recherche. 1978-1988*. Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 1990).

La Commission d'urbanisme distribue les honneurs

Le 12 avril dernier, lors de la troisième cérémonie annuelle de remise des certificats de reconnaissance, la Commission d'urbanisme et de conservation de la ville de Québec soulignait les mérites de certains projets de construction et de rénovation domiciliaires réalisés en cours d'année sur son territoire.

Parmi les réalisations de l'année 1989, 56 projets sur une possibilité de 4 500 permis, répartis dans 11 catégories, ont retenu l'attention du jury, composé cette année de tous les membres de la Commission d'urbanisme. Des certificats ont été décernés à 16 projets sur les 56 soumis.

◀ *Lauréat (ex aequo). Monsieur Antoine Dali, pour la restauration des façades et la réhabilitation de l'édifice sis aux 1141-1143, rue Saint-Jean.*
(Photographie: La Ville de Québec).



Le monastère des Ursulines honoré

La fondation Héritage Canada, qui tient en février de chaque année une journée nationale consacrée au patrimoine, vient d'honorer le monastère des Ursulines, reconnu comme le plus grand ensemble architectural du XVII^e siècle au pays.

Le monastère actuel des Ursulines, premières occupantes des lieux en 1642, comprend des ailes reconstruites au lendemain d'un incendie qui ravage le site en 1686. Ces ailes abritent entre autres le célèbre escalier Saint-Augustin, réputé comme l'un des plus anciens et des plus beaux du XVII^e siècle.

La chapelle extérieure abrite en outre un maître-autel, réalisé vers 1730 par les célèbres sculpteurs sur bois, Noël et Pierre-Noël Levasseur, et considéré comme un des chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois au Canada.

Aujourd'hui, la communauté se consacre toujours à l'éducation des jeunes filles et maintient sa tradition, vieille de trois siècles, de voir à ce que l'ensemble institutionnel sous sa garde soit bien construit, bien entretenu et les bâtiments neufs, comme le gymnase contemporain, représentatifs de leur époque. (Source: Héritage Canada, «Profils des lauréats des prix du patrimoine 1989»).

L'excellence dans l'enseignement

L'historien Michel Guay, de l'UQAM, vient de se mériter le premier prix d'excellence en enseignement de l'université du Québec. Michel Guay ne fait pas de recherche fondamentale spécialisée mais donne deux grands cours d'introduction: un sur l'hominiisation de l'Antiquité, un second sur les civilisations non-occidentales.

Même s'il s'agit d'une première, cette initiative de l'UQAM s'inscrit tout droit dans la filiation des jeunes professeurs de certaines universités américaines qui ont délaissé le champ des publications spécialisées pour privilégier leur vocation d'enseignant. (Voir *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, no 3, p.61).

J'adore enseigner, admet-il en entrevue, et «cette passion contribue à faire passer le courant». Il a participé également à de nombreuses expositions à caractère culturel et artistique présentées à Montréal telles «Ramsès II et son temps», «Chine, trésors et splendeurs» et «L'or des cavaliers thraces» pour lesquelles il a entre autres rédigé les textes des audio-guides. Il enregistre aussi plusieurs capsules radiophoniques, donne des conférences sur différents sujets historiques dans les bibliothèques, les écoles, les



Grâce au ministère des Affaires culturelles et à Bell Canada, l'Orchestre symphonique du Conservatoire du Québec a parcouru la province du 11 au 25 juin dernier. Cette cinquième tournée était sous la direction du chef attitré de l'Orchestre, Raffi Armenian. (Photographie: Paul Labelle).

universités, et même devant des prisonniers. L'entrevue prend fin sur les changements dont il rêve: «Il faut, conclut-il, rêver pour arriver à changer quelque chose. Aujourd'hui, comme on ne connaît plus l'histoire, on ne s'imagine pas toujours que des changements sont possibles.» (Source: *Réseau*, avril 1990, p. 17).

Une historienne de l'UQAM mérite le prix Edmond-de-Nevers

L'Institut québécois de recherche sur la culture vient de décerner le prix Edmond-de-Nevers à une étudiante en histoire de l'université du Québec à Montréal. Aline Charles s'est méritée les félicitations unanimes du jury pour son mémoire de maîtrise intitulé: «Le bénévolat féminin en milieu hospitalier: le cas de l'Hôpital Sainte-Justine (1907-1960)».

Pour la neuvième année, l'IQRC publiera ce mémoire dans la collection qui porte le nom du prix. Cette année, trente étudiants du deuxième cycle ont présenté leur manuscrit.

Le rôle historique des communautés culturelles

Se fondant sur le principe que l'État n'a pas à réécrire l'histoire mais qu'il peut influencer la manière dont elle est enseignée, la Chambre des régents de l'état de New York vient de se donner le mandat de revoir la formation historique proposée aux jeunes

afin qu'elle reflète davantage la contribution culturelle des non-blancs.

Par un vote unanime et à la suite d'un débat houleux, le comité a décidé de confier au commissaire scolaire en chef le soin de préparer une étude détaillée sur les réformes à apporter. Selon le commissaire Thomas Sobol, il faudra compter au moins deux ans avant de suggérer un nouveau profil de formation et une refonte des manuels. Les commissaires prévoient commencer par l'embauche de nouveaux professeurs qui agiraient comme consultants et par la formation d'un comité consultatif chargé de surveiller l'évolution du processus de transition.

Les consultants, en collaboration avec le personnel du Secrétariat d'État à l'Éducation, verront à retrancher les partis-pris trop évidents dans les plans de cours et à mettre en place un nouveau profil qui reconnaîtra davantage l'apport des Noirs, des Hispano-américains, des Sino-américains et des Amérindiens.

Des discussions sont également entreprises avec d'autres états américains, dont la Californie, dans le but de créer un guide commun présentant la nouvelle formation.

Ce vote résulte d'un débat de deux décennies concernant les moyens à prendre pour élargir l'enseignement de l'histoire dans les écoles de New York. (Source: *New York Times*, samedi 17 février 1990, p.32). ♦

Alyne LeBel